



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation 23.06.2009 L'an deux mille neuf et le vingt neuf juin à vingt heures quarante cinq, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques LASSERRE, Maire.

Date d'affichage **Présents** : Mr LASSERRE, Mme BERTRAND, Mrs BOUDES, DELPOUX, Mmes BORELLO-HOUDET, COMBES, Mrs CRESPO, RAYNAL, Mlle CARLES, Mrs DE GUALY, RASKOPF, Mme BORIES, Mr KOWALCZYK, Mme BONNÉ, Mr BENEZECH, Mmes GALINIER, CHAILLET, Mrs BUONGIORNO, GALINIE, Melle PORTAL, Mr DELBES, Mmes ESPIE, RAHOU, THUEL, Mr LE ROCH.

N° 09/85 **Absents**: Mme SABY (excusée), Mr MARTY (excusé), Mme DESFARGES-CARRERE (excusée), Mr BALOUP (excusé).

Secrétaire : Mme BONNÉ.

Objet de la délibération

Rapporteur : Monsieur Bénézech

**TARIF SPECTACLE
COMPAGNIE DHANG
DHANG**

La commune de Saint-Juéry a passé une convention avec la compagnie Dhang Dhang pour un spectacle intitulé "Embrassons-nous Folleville" et qui aura lieu sur la place St Georges le 27 août 2009.

Le coût du spectacle est de 2 000 €. Il bénéficie d'une subvention du Conseil Général de 600 €.

Il convient de fixer le prix du billet d'entrée.

Adopté à l'unanimité

VU la proposition de la commission culture - jeunesse,

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

DECIDE de fixer le prix du billet d'entrée à :

- 5 € pour les adultes
- 3 € pour les enfants de plus de 12 ans
- 3 € par personne pour les groupes de 8 personnes et plus.

Pour extrait conforme,
SAINT-JUERY, le 14 octobre 2009
Jacques LASSERRE
Maire,